L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 FEVRIER 1855.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
F. WEISSE. N. DUBOUR. E. DUVERGER. S. WARBY.
NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 24 FEVRIER.

Les Flibustiers.

La *Tribune* de New-York a dans notre ville un correspondant qui la tient au courant de ce qui s'y passe. Voici les renseignements qu'il lui a transmis dans sa dernière lettre sur les mouvements des flibustiers:

« Toutes sortes de bruits circulent ici et on affirme qu'un détachement considérable de flibustiers a quitté la Nouvelle-Orléans cette semaine [illegible] pour la côte de la Floride. On [illegible] l'expédition dont il s'agit est [illegible] depuis longtemps pour prendre possession de l'île de Cuba. Le général John A. Quitman doit avoir le commandement. Les forces qu'il aura sous ses ordres s'élèveront à un effectif de 4000 hommes. Tous les volontaires qui se sont enrôlés ont pris l'engagement de garder le plus profond secret sur les projets arrêtés. L'époque du départ a été plus d'une fois fixée puis différée.

« La junte cubanaise a nolisé trois steamers: le *Massachusetts* et le *Pampero* prendront à leur bord les hommes qui sont sur les côtes de la Floride; l'*United States* prendra le régiment du Mississipi ainsi que les volontaires de la Louisiane, mais il ne viendra pas dans ce port et l'embarquement aura lieu ailleurs. Le général Quitman partira à bord de l'*United States*. Il est attendu ici après demain. Le bruit court néanmoins qu'il est allé à Key West.

« L'opinion publique est favorable ici à l'expédition, et dix mille hommes pourraient quitter notre levée sans qu'on essayât de les arrêter. Les chefs du mouvement ont décidé que les volontaires en partant déclareraient qu'ils sont engagés vis à vis du colonel Kinney et qu'ils se rendent à San Juan.

« Les journaux de la Nlle-Orléans gardent tous le silence sur l'expédition, [illegible] il est évident qu'ils ne veulent susciter d'obstacle au départ des aventuriers. On ne pense pas cependant que plus de 4,000 hommes s'y [illegible].

« On rapporte qu'un membre du cabinet (le général Cushing) est dans le secret de l'expédition et qu'il la favorise. De forts paris ont été engagés sur le succès de Quitman, et beaucoup de personnes qui se fient à la bonne foi et au patriotisme des créoles de Cuba, sont certaines de ce succès. »

Si le correspondant de la *Tribune* est bien renseigné, l'expédition serait plus formidable que nous ne le supposions. Il n'est pas probable cependant qu'elle puisse quitter nos ports, car le gouvernement a donné aux autorités fédérales, civiles et militaires, aux commandans des stations, etc., l'ordre formel de s'opposer par tous les moyens au départ des flibustiers. Le secrétaire de la marine a même acheté dans ce but, il y a quelques temps, plusieurs steamers qui feront la police des côtes et croiseront à l'entrée des ports où doit avoir lieu l'embarquement des aventuriers.

Il est donc probable que la tentative ne réussira pas cette fois encore. Plusieurs correspondances s'accordent à dire que l'expédition a été organisée en grande partie sous les auspices d'un membre du cabinet (sans doute M. Cushing), d'un ex-sénateur des Etats-Unis, de plusieurs membres du Congrès et de certains capitalistes de New-York.

Chronique Européenne.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par l'*Asia*. Ils vont jusqu'au 3 février pour l'Angleterre et jusqu'au 1er pour le continent. Notre correspondance parisienne nous est également parvenue; le manque d'espace nous force d'en remettre la publication à demain.

Le gouvernement français a reçu des nouvelles de Crimée du 22 et du 23; elles annoncent que la température s'est beaucoup radoucie et qu'il y a par suite une amélioration sensible dans la position des soldats. Il était fort à désirer [illegible] d'affligeants détails arrivaient chaque jour sur les souffrances inouïes de l'armée pendant la première quinzaine du mois; souffrances supportées avec le plus remarquable héroïsme, mais qui n'en sont pas moins tristes.

Il est aussi arrivé, par voie de Trieste, des nouvelles de Constantinople du 22. A cette date les paquebots alliés qui se trouvaient dans le port avaient terminé leurs réparations.

La police turque a opéré des visites domiciliaires chez les réfugiés italiens et en a arrêté quelques uns qui avaient des armes.

De nouveaux assassinats avaient été commis contre des soldats français. Les troupes de renforts, qui continuaient à arriver, s'arrêtaient à Constantinople.

Le consul anglais résident à Trébizonde, a obtenu du gouvernement turc la proclamation du firman qui abolit la traite des esclaves, ainsi que l'arrestation de deux marchands circassiens dont on a saisi les captives. La présence de la frégate anglaise, la *Tribune*, a appuyé avec efficacité la demande du consul.

Les nouvelles apportées d'Athènes sont du [illegible]; elles disent que sur la demande de la Porte Ottomane, le gouvernement grec a supprimé [illegible] consulats et l'agence [illegible] en Turquie, mais la conclusion d'un traité de commerce rencontre des difficultés. Les brigandages continuent en Grèce sur une vaste échelle.

« Le général Canrobert a fait connaître, par l'ordre du jour suivant, les remerciements adressés à l'armée française par le parlement anglais:

Ordre général.

« Soldats,

« Je vous ai fait connaître les termes si flatteurs et si dignes dans lesquels il a plu à Sa Majesté la reine de la Grande Bretagne de louer, par l'organe de son ministre de la guerre, votre conduite devant l'ennemi.

« Aujourd'hui, j'ai à vous informer, avec un légitime orgueil, que vous partagerez du bonheur insigne et rare que les grands pouvoirs publics d'Angleterre viennent de vous décerner.

« A la date du 15 décembre, la chambre des pairs et la chambre des communes vous ont voté solennellement des félicitations et des remerciments que leur chef [illegible] le digne chef de l'armée anglaise, le feld-maréchal lord Raglan, de vous transmettre.

« Cette éclatante manifestation n'est pas seulement un témoignage d'estime dont vous [illegible] devrez s'honorer. Elle est l'expression des sympathies d'un grand peuple, notre allié dans une cause dont l'Europe entière proclame la justice.

« Vous en sentirez tout le prix, et je vais assurer [illegible] en votre nom et au mien, le feld-maréchal [illegible] vaillants compagnons d'armes de l'armée britannique et avec eux [illegible] réciproque et le sang versé en commun.

« Le présent ordre sera lu à trois appels consécutifs.

« Au grand quartier général, devant Sebastopol, le 6 janvier 1855.

« Le général en chef,

« Signé: CANROBERT. »

La *Gazette de Londres* publie la dépêche suivante de lord Raglan:

« Devant Sebastopol, 16 janvier.

« Mylord, le temps continue d'être très rigoureux; aujourd'hui, il y a eu un vent très [illegible] avec tourbillons de neige.

« [illegible] je n'ai pas reçu de l'officier qui [illegible] de la division le rapport officiel, l'officier du département du quartier-maître-général, qui est chargé de visiter la [illegible], a apporté le rapport d'une sortie qu'ont faite les Russes pendant la nuit [illegible] contre notre ligne d'attaque de droite et [illegible] de gauche, l'ennemi s'avançant dans la [illegible] d'une forte canonnade le long de la route de Woronzoff et du ravin [illegible].

« L'ennemi a réussi à refouler les troupes dans la tranchée avancée, qui a été réoccupée [illegible] lorsque les réserves [illegible].

« Il mentionne l'appui [illegible] détachement qui était dans les [illegible] de la tranchée [illegible].

« On dit qu'un officier [illegible] soldats sont blessés [illegible].

[illegible]

« Chaque baraque exige trois wagons d'artillerie, avec 8 ou 10 chevaux chacun, ou 150 hommes. [illegible]

[illegible]

« [illegible] le duc de Newcastle, [illegible] »

On écrit de Saint-Pétersbourg, le 20 janvier, au *Constitutionnel*:

[illegible]

[illegible]

« ... trie, [illegible] d'abnégation des [illegible] de notre chère patrie.

« Le grand-amiral [illegible] chef de la noblesse du gouvernement de Nicolaïev [illegible] vient d'être anobli à Pétersbourg. »

Le *Journal de Saint Pétersbourg* rend compte en ces termes de la récente démonstration des Russes dans la Dobrudscha:

« Le commandant en chef de l'armée du Midi, aide-de-camp général prince Gortchakoff, ayant été instruit des mouvements des troupes turques dans la province de Babadagh, jugea nécessaire de s'assurer des forces et des intentions de l'ennemi.

« Cette reconnaissance fut confiée au lieutenant-général Ouschakoff, avec un détachement de 4 bataillons, 8 escadrons, 8 sotnias du régiment No 1 de cosaques du Don de Sazonoff, 8 pièces de canon et une batterie cosaque de fusées à cheval.

« Ces troupes passèrent, le 27 décembre (8 janvier), sur la rive droite du Danube, s'emparèrent du poste sur la bouche dite de Sonnovo, et, après avoir culbuté la cavalerie qu'elles avaient rencontrée, occupèrent Toutcha.

« Notre cavalerie, sous le commandement du colonel Sazonoff, s'est dirigée sur Babadagh, qu'elle atteignit le 28.

« Les Turcs, qui occupaient la ville, prirent la fuite par la route de Bazardjik, et, poursuivis par nos cosaques, éprouvèrent une perte considérable.

« Le 29, le détachement du lieutenant-général Ouschakoff revint sur la rive gauche du Danube.

« Dans ces affaires, les Turcs ont eu 263 hommes tués, et nous leur avons fait 63 prisonniers. Au nombre de ces derniers se trouvent un officier supérieur et deux officiers subalternes. En outre, nos troupes ont enlevé un baïrak (drapeau) et une partie du train des équipages chargée de vivres et de munitions d'artillerie.

« De notre côté, un Cosaque a été blessé. »

En Espagne, un grave incident a signalé la séance des Cortès du 26. M. Lasuriaga a prononcé, à propos d'une discussion relative à l'envoi de M. Pacheco comme ambassadeur à Rome, quelques paroles d'où il résulte que le gouvernement, ou tout au moins le ministre des affaires étrangères ne partage pas l'opinion émise par M. Madoz sur la grande question des biens ecclésiastiques. C'est donc une nouvelle crise ministérielle qui se prépare en face des autres déchirements dont l'Espagne est menacée.

Une réunion des principaux banquiers de Madrid a eu lieu le 26, sur la convocation de M. Madoz; le ministre leur a exposé les bases fondamentales de son système financier, et leur a exprimé l'intention formelle du gouvernement de veiller sans relâche au maintien de l'ordre, et de s'opposer avec énergie à la prise en considération, par les Cortès, de toute proposition tendante à diminuer ou à abolir les impôts actuels. Ces explications ont été parfaitement accueillies, et les membres de la réunion ont assuré M. Madoz de leur concours moral et pécuniaire.

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de M. Monticlar.

Ce soir, *Othello*.

Demain le tour de bénéfice appartient à M. Monticlar. Jusqu'à cette année, nous ne pouvions guère invoquer en faveur de cet estimable artiste que son incontestable utilité, et son obligeante affabilité pour ses camarades. En effet, M. Monticlar est depuis quelque temps sous-régisseur du théâtre et ses services sont précieux autant que modestes. Depuis, il est de cette souche de bons comédiens qu'on peut employer à tout, et qui trouvent une place [illegible], convenable sur tous les degrés de l'échelle dramatique, du vaudeville à l'opéra, du mélodrame à la comédie.

Mais voici que cette année, M. Monticlar s'est lassé de cette position estimable, mais peu brillante. Sortant d'une trop longue apathie, il a travaillé et, comme le fond ne lui manquait pas, il a obtenu des résultats dont le public a été aussi surpris que charmé. On l'a vu avec plaisir montrer un grand tact et déployer une chaleur vraie et sensible dans quelques-uns des rôles de pères nobles qu'il avait à traduire dans nos drames récents, et le public n'oubliera pas de [illegible] encourager dans cette voie nouvelle le banquier américain du *Marbrier*, le capitaine de navire en retraite de *Suzanne*, le père noble, dans la *Dame aux Camélias*, &c.—Dans ces rôles, M. Monticlar a eu une diction sage, animée avec mesure; l'âme se fait jour à travers le langage calme et sévère qui convient à son âge. C'est enfin un père noble dans la vraie acception du caractère, en y ajoutant les qualités extérieures de l'emploi.

Pour rendre la représentation de dimanche digne du public dont il sollicite le patronage, M. Monticlar y a entassé toutes sortes de séductions, deux vaudevilles, *l'Habit ne fait pas le Moine*, et *Un Bal du grand monde*, représentés pour la première fois, et un intermède musical, par Mmes Cambier et Préty-Baille, et M. Laget.

En outre, Carrier chantera *les Tribulations d'un Choriste*, chansonnette dans laquelle il intercalera le finale du 4me acte de Guillaume Tell. Avis aux amateurs de bonne parodie.

E. L.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Ce Conseil s'est réuni hier soir.

Le secrétaire lit un message du Maire au sujet des [illegible] qui ne remplissent pas le but qu'on s'était proposé. Le Maire annonce qu'il a [illegible] des commissaires pour le [illegible]. Le Maire recommande [illegible] au Conseil de former [illegible].

Lettre de l'Avocat de la ville [illegible].

M. Lugenbuhl demande que la conduite de l'Avocat [illegible]. La motion est repoussée par [illegible].

[illegible] du ferry du Deuxième District [illegible]—Adoptée.

[illegible] M. Eugène Godard [illegible] de la Place Congo pendant un mois—Adoptée.

Résolution de M. Dureil relativement aux embarcations du ferry du Deuxième District—Référée au comité de police.

Le Conseil décide que le budget sera renvoyé au comité de finances, afin que ce comité présente deux rapports, l'un pour la partie rurale et l'autre pour la partie urbaine, conformément à la loi [illegible] de 1850.

Les amendements que les Assistants-Aldermen ont introduits dans le budget, sont rejetés, à l'exception d'un ou deux amendements peu importants.

Le Conseil s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—Le jury a déclaré hier Patrick Duffy coupable d'avoir poignardé et voulu assassiner Daniel McLeod.

Henry Miller, A Korshag et Francis Liening, accusés d'avoir tenté de tuer Henry Butter, ont été acquittés.

Premier District.

TENTATIVE [illegible]—M. H. H. Kaglish a fait arrêter [illegible] qu'il accuse d'avoir voulu entraîner sa fille, âgée de 12 ans, dans des maisons de débauche qu'elles ont l'habitude de fréquenter. Les deux accusées sont belles, intelligentes et [illegible] de familles respectables. [illegible] donner leurs noms.

[illegible]—Agnès Sillis se plaint de ce que James Hughes est entré de force chez elle, à 2 heures du matin, dans l'intention de commettre un viol—Arrestation.

Catherine Hickey dit que les époux Hickey, ses parents, ont enlevé sa porte et enlevé pour $40 d'articles—Arrestation et cautionnement de $300.

VOIES DE FAIT—Louise Mezot déclare que P. Charleville lui a administré un coup de poing à la figure, l'a saisi à la gorge et a failli l'étrangler—Cautionnement de $400 en attendant l'interrogatoire.

DOUBLE ACCUSATION—Agnès Lytlee accuse Jean Hughes d'être entré de force chez elle et John Rodgers l'accuse de l'avoir blessé avec un crochet.—Arrestation.

Deuxième District.

[illegible]—Un fermier du nom de John Gobb, [illegible] du comté de Shelby, Etat de l'Alabama, se disposait à partir pour le Texas. Il entra, pour acheter des comestibles, dans un magasin où il rencontra deux individus qui [illegible]. [illegible] pour un faux check de $1700. Gobb accepta le [illegible]; il déposa sur la table tout ce qu'il avait, c'est à dire $160. Les billets [illegible]. Gobb courut au poste [illegible] plusieurs officiers [illegible].

ACCUSATION D'INCENDIE—M. Edouard Giquel [illegible].

LOUISIANE.

DUEL—Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption*, du dimanche dernier:

« Une rencontre au fusil de chasse a eu lieu [illegible] deux de nos voisins. Après l'échange de deux coups de feu, le duel a été suspendu et l'affaire [illegible] arrangée. »

[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

SUITE DES NOUVELLES PAR LE BALTIC.

Sébastopol, préparatifs de l'assaut.

LOUIS NAPOLÉON à la tête de l'armée du Rhin.

New-York, 21 février.—Les avis reçus par le *Baltic* annoncent que Louis-Napoléon doit prendre le commandement de l'armée du Rhin.

L'ordre a été transmis au général Canrobert de [illegible] de Sébastopol. Le commandant en chef de l'armée française se disposait, aux dernières dates, à ouvrir le feu contre la place. Tous les préparatifs de l'assaut sont terminés.

Les troupes russes concentrées sur la frontière d'Autriche ont reçu l'ordre de se retirer immédiatement vers l'intérieur.

La reine Victoria a publié une proclamation pour interdire à ses sujets, tant en Angleterre qu'à l'étranger, de fournir à la Russie des munitions de guerre.

Les approvisionnements de l'armée russe en Crimée sont, dit-on, devenus insuffisants.

Le marché aux cotons de Liverpool a été languissant, le 9, à fermeture; les ventes de la journée s'étaient élevées à 5,000 balles.

Départ de Grisi et de Mario.

New-York, 21 février.—L'*Atlantique* est parti aujourd'hui à midi pour Liverpool avec $1,350,000 en espèces. Au nombre des passagers se trouvent Grisi et Mario, qui retournent en Europe.

LEGISLATURE DE L'ETAT.

BATON ROUGE, 23 février—SÉNAT. Le comité conjoint chargé d'examiner les affaires de la compagnie de Navigation de la Nouvelle-Orléans, a rapporté un bill qui a été adopté.

Le [illegible] bill a été pris en considération et voté.

L'acte pour incorporer la compagnie de la voie Centrale Louisianaise du chemin de fer entre le Mississipi et le Pacifique, a été référé au comité des améliorations intérieures.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—La Chambre a adopté une résolution qui enjoint aux représentants de l'Etat au Congrès de solliciter une allocation pour construire des défenses militaires sur la côte sud-ouest de la Louisiane.

Un acte relatif à la manière d'acquérir et de perdre le domicile est adopté.

L'acte pour déterminer les devoirs des greffiers des Cours de District de la Nouvelle-Orléans et l'acte pour régler les obligations pécuniaires, sont pris en considération et déposés sur le bureau par un vote décisif.

Un acte pour incorporer l'Association de Bienfaisance des Barbiers de la Nouvelle Orléans est voté, ainsi qu'un acte réglant et déterminant les frais de Cour et autres.

La Chambre s'ajourne à cinq heures.

VENTE IMPORTANTE.—Le shérif procédera aujourd'hui, sur les lieux, à la vente du contenu du magasin de MM. Robinson & Olroy, No 19, rue de Chartres. Les marchands et les acheteurs en général trouveront là une belle occasion de se procurer tout ce qui est nécessaire à l'installation et à l'ameublement d'une maison, tels que meubles, étoffes pour rideaux, pendules, tapis, glaces, porcelaines, ornements de fantaisie, etc., etc.

INCIDENTS DE LA GUERRE.

Français contre Russes.

« Dans la nuit du 7 au 8, nous avons été assez vivement attaqués par les Russes, au nombre de trois mille hommes. Mais nous étions sur nos gardes, et vaillamment gardés, je vous jure. Quatre compagnies du 46e régiment de ligne étaient de tranchée cette nuit-là.

« Nos braves camarades ont fait preuve d'un admirable sang-froid. Ils ont laissé l'ennemi s'avancer sans donner signe de vie, de façon à l'attirer tout près de ces ouvrages, et à mettre un plus grand espace entre lui et ses retranchements. « A ce moment, me disait tout à l'heure un des officiers de ces compagnies, à ce moment nous entendîmes battre [illegible]. » Puis, tout [illegible] ces 500 hommes se sont rués en furieux, à la baïonnette, sur les Russes, qui, ne pouvant se développer et user de la supériorité de leur nombre, ont été culbutés au premier choc et poursuivis avec acharnement jusqu'au pied de leurs retranchements.

« De l'aveu de tous, les honneurs de cette affaire ont été pour un jeune sous-lieutenant, M. Kerdudo, qui a fait preuve d'un grand sang-froid, d'un élan et d'une audace incroyables. Le général en chef, qui a connu sa bravoure, ne lui a pas laissé attendre longtemps la récompense de cette belle conduite. L'ordre général suivant a été publié le 10 dans toute l'armée:

« Dans la nuit du 7 au 8 de ce mois, nos tranchées ont été assaillies par une forte colonne ennemie.

« Reçue avec la plus grande vigueur par quatre compagnies du 46e régiment de ligne, de garde dans la tranchée, cette sortie a été vivement chargée à la baïonnette jusqu'aux retranchements qui [illegible] point de départ, laissant des morts sur le terrain et des blessés entre nos mains.

« Il résulte de leurs déclarations que, depuis deux jours, leur fanatisme était surexcité par la voix de leurs prêtres, qui leur avaient annoncé que rien ne résisterait à leur élan, et que les mains des soldats français, glacées par le froid, ne leur permettraient pas de se servir de leurs armes. Le 46e régiment a donné un éclatant démenti à ces prédictions fanatiques.

« Je l'en remercie.

« Au nom de l'empereur, je confère la décoration de la Légion d'Honneur au sous-lieutenant Kerdudo (Pierre-Alexandre), qui, tout jeune encore, a montré en cette circonstance l'aplomb et l'énergie d'un soldat, en entraînant nos voltigeurs.

« CANROBERT. »

« Le même jour, Kerdudo a été appelé au quartier général et a reçu la décoration des mains du général en chef, qui l'a retenu à dîner. Au 46e, ses collègues ont donné un banquet en son honneur.

Anglais contre Russes.

« Le même jour, les Anglais ont eu aussi affaire à l'ennemi. Une colonne russe a franchi la Tchernaïa et a tenté de se glisser dans la place en passant au bas des ruines d'Inkermann. L'opération avait chance de réussir, et le temps ne lui fut pas accordé. [illegible] les Anglais sont descendus de leurs hauteurs, ont bravement attaqué en flanc la tête de la colonne, qui s'est empressée de se retirer en toute hâte par le chemin qu'elle venait de parcourir.

« Les Anglais ont opéré un mouvement important ces jours derniers. Une de leurs divisions qui faisait partie du corps d'observation, à la droite de notre première division, a été portée vers les batteries; la 3e division française prendra sa place. Cet arrangement nous semble prouver que toute la garde de notre immense circonvallation [illegible].

« Les pauvres Anglais sont bien malheureux. La bravoure ne garantit pas du froid; il faut savoir établir un bivouac, courir au loin chercher le bois, se donner mille peines devant lesquelles le soldat anglais recule. Aussi que de misères! quelles pertes!

Souffrances.

On écrit du camp des alliés:

« Le froid est diabolique; nous avons eu jusqu'à 6 degrés. Ajoutez à cela deux pieds de neige, si ce n'est trois, et vous aurez une idée de notre situation. Nous supportons assez bien ces rigueurs, mais nos pauvres chevaux et mulets n'y tiennent plus; nous en perdons beaucoup.

« Le nombre des malades est toujours considérable. On parle de 400 soldats dont les pieds ont été gelés, de quelques autres trouvés morts. C'est terrible, mais qu'y faire! Il est humainement impossible de prendre des mesures plus prudentes, plus paternelles, oserai-je dire, que celles qui règlent la vie de nos soldats.

« Si on les compare aux soldats anglais, ils sont traités en petits-maîtres. Aussi nos alliés se laissent abattre et décourager par la moindre difficulté. Ces jours-ci, je revenais de la chasse; je traversais la gorge de Balaklava; des soldats anglais, occupés avec [illegible] mulets au transport de leurs maisons en bois, étaient embourbés dans un bas-fonds. Savez-vous comment ils se sont tirés d'affaire? Ils ont fendu plusieurs planches à coups de hache, et ils ont fait un excellent feu de la maisonnette. J'en ai pris ma part. Voilà de ces aventures qu'on ne pourra jamais raconter de l'armée française.

« La deuxième brigade de notre première division a terminé ses transports; il était temps. Nos pauvres soldats ont transporté à dos d'homme, de Balaklava aux batteries, les projectiles de nos alliés. Ça été une rude besogne.

Le *Journal des Débats* emprunte d'intéressans détails à une lettre écrite devant Sebastopol, le 8 janvier:

« ....Nous sommes depuis trois jours ensevelis sous la neige avec 10 degrés 1/2 de froid. Malgré l'état de souffrance qui résulte de cette température si rude, et qui agit surtout sur les jeunes soldats nouvellement arrivés, personne ne peut méconnaître que jamais armée n'a été l'objet d'autant de sollicitude.

« Omer-Pacha est ici depuis quarante-huit heures; il est venu conférer avec les deux généraux en chef, et repartira ensuite pour Varna, afin de surveiller l'embarquement des derniers régiments de son armée, dont la destination est Eupatoria. 10,000 Turcs, 500 Anglais et 800 Français occupent déjà cette ville.

« ....Les dragons et les hussards, comme toute cavalerie de France, souffrent beaucoup ici. Cette nuit, les dragons seuls ont perdu 20 chevaux; les chasseurs d'Afrique au contraire en ont à peine perdu autant depuis qu'ils sont en Crimée.

« Le train des équipages n'a pas cessé de rendre d'énormes services; grâce à lui, les troupes ont toujours été dans l'abondance, ainsi que les chevaux. [illegible]

Le siège de Sébastopol.

« On lit dans le *Journal des Débats*: [illegible]

[illegible]

« ...[illegible] violente.

« Nous disions que tout le monde s'était transporté sur la foi de Sébastopol, [illegible] en partant de Varna. Les voyageurs, ne voyant pas autour de la ville d'énormes forts à triple étage de batteries casematées comme à l'entrée du [illegible], à dire que la ville n'avait que des défenses [illegible] du côté du sud. Lors du débarquement de l'armée anglo-française, la fortification [illegible] depuis le commencement du siège. Pourtant la ville était protégée par le mur crénelé qui forme une enceinte en avant de laquelle existaient déjà le fort de la Quarantaine, le bastion de la Tour, le bastion du Mât et la tour de Malakoff. Un simple fossé avec un épaulement ébauché reliait ces ouvrages les uns aux autres, [illegible] ont été instantanément transformés en batteries bien armées.

« Du sommet des hauteurs qui dominent Sébastopol à une grande portée de canon, l'on découvre toute la ville. Quand on arrive, l'aspect de ces fortifications en terre, d'un tracé incomplet et d'un faible relief, n'avait rien d'imposant. Aussi on peut se rappeler, d'après des lettres venues de l'armée, que des officiers du génie étaient alors d'avis de profiter de la victoire d'Alma et du désarroi momentané des Russes pour donner immédiatement l'assaut, et que les longueurs naturelles du siège leur ont fait regretter que cet avis n'ait pas prévalu. Il y a bien des motifs de croire qu'une tentative aussi téméraire avait peu de chances de réussir. Nous sommes persuadés que la reconnaissance de la place n'avait pas été faite [illegible] et d'assez près. Sébastopol ne pouvait pas être attaqué avec de l'artillerie de campagne et l'approche d'un coup de main y aurait perdu beaucoup de monde sans réussir, c'eût été un échec très fâcheux au début du siège. Il n'y a donc rien à regretter, selon nous.

« Qu'on se rappelle Saragosse et Constantine. Le général Lefebvre-Desnouettes, et peu après le maréchal Moncey, voulurent emporter de vive force la ville de Saragosse, qui n'avait d'autres fortifications que des énormes couvents transformés en citadelles et des barricades construites à la hâte et armées de quelques canons. Ils furent repoussés, et il fallut six mois après, former le siège de la ville dans toutes les règles de l'art, avec de très-grands moyens et avec une armée commandée par le maréchal Lannes qu'appuyait le maréchal Mortier. Le maréchal Clausel voulut brusquer de même l'attaque de Constantine; il échoua, faute de gros canon.

« Les actions de haute lutte et les grands coups de vigueur ne doivent être tentés à la guerre que dans des conditions rationnelles où la témérité même a pour soi d'autres chances que celles du hasard. On a vu parfois, il est vrai, les soldats d'une colonne d'attaque lancée contre un but unique, par exemple contre le chemin couvert d'une place, le dépasser dans un élan impétueux, et s'emparer encore de la demi-lune, ou même pénétrer jusque dans l'intérieur de la place par la poterne en poursuivant l'ennemi.

« Ce sont là de ces coups que de sang froid on juge impossibles et que font réussir la chaleur du combat, l'enivrement de la poudre, l'entraînement d'une victoire commencée et la surexcitation causée par le danger lui-même. Des faits de ce genre se sont présentés dans toutes les guerres. Mais quel est le général qui pourrait y compter et qui voulût dicter l'ordre d'exécuter de point en point ce que nous venons de décrire? Il s'exposerait à subir un échec et à sacrifier inutilement beaucoup de braves. Tout le monde sent qu'au début d'une campagne un grave échec entraîne de mauvaises conséquences, outre une grande perte d'hommes, il déprime la réputation des armes, il affaiblit le moral des troupes en exaltant celui de l'ennemi, il expose [illegible] le général à perdre son prestige. On peut donc présumer que lord Raglan fut sage en dissuadant le maréchal Saint-Arnaud de tenter dès le premier jour l'assaut de Sébastopol.

« Les deux armées, en arrivant, durent installer leurs camps, ouvrir la tranchée, construire des batteries. Il fallut ensuite charrier à grand peine le matériel de siège depuis la côte jusqu'aux tranchées, et le mettre en position. Ce dur travail prit quinze jours. Pendant ce temps, les Russes ne cessèrent de travailler à leurs fortifications jour et nuit. Le relief des remparts s'élevait et grandissait d'un jour à l'autre à vue d'œil. C'est ce qui a fait croire qu'il n'existait auparavant aucune fortification. Les Russes travaillaient sans danger, car notre feu n'était pas ouvert, et en même temps ils nous envoyaient des volées de bombes et de boulets. [illegible]

« Enfin notre feu s'ouvrit avec une grande vigueur, et l'armée conçut l'espoir de ruiner bientôt les défenses de la place et d'y faire plusieurs brèches, espoir manifesté dans toutes les lettres venues de Crimée à cette époque. Mais alors se produisit une circonstance toute nouvelle dans l'histoire des sièges, à savoir que le feu de l'assiégé était des fois plus actif que celui de l'assiégeant. Les alliés avaient pourtant alors un équipage de siège de 166 à 170 bouches à feu du calibre de 24 et de 30, équipage qui suffisait à [illegible] la plus forte place de l'Europe. Mais les Russes ayant, comme on sait, désarmé leur flotte et mis en batterie des canons de marine du calibre de 80 et de 68, prenaient l'avantage par le calibre comme par le nombre de pièces. On avait beau leur en démonter chaque jour un bon nombre, elles étaient aussitôt remplacées pendant la nuit; les épaulements et les embrasures étaient rétablis par de nombreux travailleurs, et les canonniers avaient le [illegible] de revenir au point du jour [illegible] les batteries qu'ils avaient bouleversées la veille. On peut dire que Sébastopol pouvait son approvisionnement inépuisable en bouches à feu et en munitions.

« Cependant l'armée alliée ne perd pas courage: elle poursuit avec une persévérance admirable ses rudes travaux, malgré les souffrances et les pertes de l'hiver. Les tranchées sont poussées jusqu'à moins de 100 mètres de la place, et de nouvelles batteries d'un plus fort calibre sont élevées sur de nouveaux emplacements, d'où l'on compte battre les fortifications d'une manière formidable et décisive. Pour le moment les opérations sont suspendues, ainsi que le feu des canons, et l'on se borne à celui des mortiers, qui lancent nuit et jour des bombes contre la ville. Une neige épaisse qui couvre actuellement la terre s'oppose à toute autre tentative, non pas comme obstacle à la marche des troupes, mais parce qu'elle [illegible] les remparts d'un [illegible] tout uniforme qui empêche de discerner leur configuration ainsi que les accidents du terrain.

« Les journaux anglais disaient hier, d'après leurs correspondants, que le feu serait rouvert et l'assaut tenté le 7 février. Nous ne pouvons rien préciser à cet égard. Nous savons seulement que deux projets sont en question: l'un de donner l'assaut dès que la destruction du rempart le permettra; l'autre de marcher d'abord contre l'armée russe, de la battre et de revenir ensuite sur Sébastopol, afin d'en bloquer complètement l'enceinte, en assiégeant les forts du nord en même temps que la ville.

« Quoi qu'il en soit, une grande opération de guerre se prépare, un vaste plan se dessine depuis qu'on a résolu d'établir à Eupatoria une armée ottomane sous les ordres du généralissime Omer Pacha. Les nations alliées auront bientôt 160,000 hommes en Crimée. Les Russes redoubleront aussi d'efforts. Le siège de Sébastopol devient donc l'occasion d'une lutte mémorable qui peut engager toute l'Europe et qui fixe l'attention du monde. »

Les Russes.

« On lit dans une correspondance:

« La nuit du 12 au 13 a été signalée par une de ces canonnades inexplicables dont les Russes sont si prodigues. Quelquefois, ces rages d'artillerie peuvent se comprendre: à la suite d'une sortie, par exemple, d'une sortie qui a échoué, comme d'usage, et après laquelle nous pourrions être tentés d'entrer dans la place avec eux; mais, vendredi, il n'y avait rien de pareil, et il a fallu chercher ailleurs la clé de ce mystère.

« Nous avons cherché, mais nous n'avons pas trouvé. Seulement, le bruit a couru qu'une partie de la flotte russe avait essayé de sortir avec des troupes; mais que la vigilance de la frégate de garde ne lui avait pas permis de prendre le large. N'eût-il pas mieux valu les laisser passer? On devrait bien crier à la marine, qui fait un rude et courageux métier.

« On ajoute ici, mais je n'oserais vous garantir l'exactitude de cette nouvelle, on ajoute qu'on a pu cependant saisir trois petits bâtiments, qui auraient été conduits à Kamiesch.

« Le 8, ils ont tenté une fois encore de détruire nos travaux (que nous poussions en avant, je crois vous l'avoir dit dans ma dernière lettre). L'attaque a été bien entamée et vigoureusement conduite. Mais nos soldats sont aguerris aujourd'hui avec les Russes, et c'est fête pour eux quand ils aperçoivent au fond [illegible] cet uniforme gris.

« L'affaire n'a pas été longue, mais elle a été chaude. Les assaillants, engagés par masses dans un point resserré, ont offert à nos balles des coups assurés; on tirait dans le *tas*, c'est le mot consacré aujourd'hui, et effrayant qu'il soit. Aussi ont-ils laissé sur le terrain une centaine d'hommes tués ou blessés. L'excellente position que nous occupions et l'adresse de nos soldats ont rendu notre perte peu sensible. Je n'en connais pas le chiffre exact.

« [illegible] les nouveaux travaux avancés. L'ennemi [illegible] poudres sans nous faire grand mal. Nous le resserrons de plus en plus dans ses lignes sans nous préoccuper de tout ce bruit.

« Les ambulances sont au complet; mais rien de grave, rien de sérieux même: des hommes fatigués, auxquels quelques jours de repos rendent la force de reprendre le service.

« Une seule chose nous manque, le bois. Il nous était permis d'aller en chercher de l'autre côté de la Tchernaïa, dans ces belles forêts que nous avions [illegible] Balaklava! [illegible]

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

(La nécessité de livrer hier la plus grande partie de nos colonnes aux annonces nous a forcé à supprimer une partie du feuilleton. Nous le donnons aujourd'hui, malgré sa brièveté, pour ne pas interrompre le récit commencé.)

(SUITE.)

—Oh! [illegible] Carmélite [illegible]

[illegible]

—Il a dit qu'il reviendrait, n'est-ce pas?

—Oui!

—Quand?

—Bientôt.

—Mais quand?

—Pour que tu [illegible].

—Il m'a laissé quelque chose pour toi.

Cette fois, Fragola, comme on voit, s'avançait pas à pas. Elle était sûre d'une [illegible] Carmélite, [illegible] guérie que la première.

—Quelque chose pour moi, répéta Carmélite. Oh! donne-moi, donne.

[illegible] Carmélite, en posant son bras autour du cou de Carmélite, en l'attirant à elle et l'embrassant.

—Pourquoi attendre, Fragola?

—Mais, dit la jeune fille, parce que....

Et elle hésita.

—Parce que? répéta Carmélite.

—Parce que c'est un bonheur, et je veux t'y préparer.

—Mon Dieu! tu me fais mourir.

—Pour mieux te faire revivre, chère sœur.

—Dis, dis vite, je le veux! que t'a laissé pour moi ce bon Dominique?

—Un présent.

—Un présent, à moi? demanda Carmélite étonnée.

Un présent que te fait le comte de Penhoël, un don précieux.... un trésor.

Et elle souriait de son sourire d'ange entre chaque parole.

—Fragola, je t'en supplie, dit vivement, presque impatiemment Carmélite, donne-moi ce que tu viens me remettre.

—Laisse-moi te traiter comme une enfant, Carmélite.

—Carmélite laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

—Fais comme tu voudras, dit-elle, également, crainte de me pousser au-delà de ma force.

—Te voilà abattue, tu es bien près d'être calme; de là au sang froid, il n'y a qu'un pas. Aie la volonté, et tu seras forte.

—Tiens, vois! dit Carmélite.

Et elle sourit à Fragola.

—Veux-tu mieux encore, continua-t-elle, car tu as raison, raison toujours. Je vais, pendant le temps que tu voudras, poser ma tête sur ta poitrine, et dans un quart d'heure seulement, tu me donneras le présent du comte de Penhoël.

—[illegible]

—Du père de Colomban, ajouta-t-elle.

—Allons, dit Fragola en souriant à son tour, tu es une héroïne, et je ne te ferai pas attendre.

Et elle se leva, et ce fut Carmélite qui [illegible].

—Fragola, ma noble, ma sainte Fragola, dit-elle, qui donc t'a appris mieux qu'aux plus célèbres médecins, cette science du cœur avec laquelle tu guéris mes blessures? Ah! tu viens me paraître douce tant que je te tiendrai par la main.

—Allons, dit Fragola, il faut récompenser l'enfant de son obéissance.

Et dégageant doucement sa main de celle de son amie, elle alla chercher derrière la causeuse, sur une petite chiffonnière en bois de rose, où elle l'avait déposée, la relique du comte, et, présentant à Carmélite le papier tout ouvert:

—Sa mère, dit-elle, répétant les propres paroles du comte, l'a coupée sur sa tête le jour même de sa naissance.

—Dieu de bonté! s'écria Carmélite en sautant sur la boucle de cheveux avec la rage d'une lionne qui retrouverait son petit; Dieu de bonté! ce sont les cheveux de mon Colomban.

Et, pour la première fois, le cœur de la jeune fille, vide et froid comme un sépulcre depuis la mort de Colomban, fut inondé d'un indicible bonheur.

Elle prit la boucle de cheveux, la tourna en tous sens, la baisa mille fois, la couvrit de larmes, puis, la levant jusqu'aux lèvres de Fragola:

—Tu l'aimais aussi comme un frère, dit-elle, embrasse ses beaux cheveux, ô ma sœur!

(A continuer.)

INSTITUT ST-CHARLES.—Cette excellente maison d'éducation, dirigée avec un remarquable talent par Mme Macé, est depuis quelque temps en pleine voie de prospérité. Le nombre des élèves s'est accru dans une proportion considérable, que la directrice a dû faire l'acquisition des bâtiments qu'elle habite pour [illegible] à leur nouvelle destination.

L'Institut St Charles est établi à Greenville, près de Carrollton: c'est la localité la plus salubre que l'on puisse trouver aux environs. Quant à la méthode d'enseignement, elle est basée sur les données de l'expérience et donne les plus heureux résultats. La confiance que Mme Macé inspire aux familles est donc méritée et il n'est pas probable qu'elle lui fasse jamais défaut.

Décédée hier, à huit heures du soir, VICTORIA FIFFET, âgée de 7 ans et 10 mois. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures précises. Le convoi partira du No 90, rue de la Douane, encoignure Bourbon.

LES VERS.

☞ Les ravages que font souvent les vers parmi les enfants, à cette époque de l'année, démontrent aux parents [illegible] LE VERMIFUGE DU Dr McLANE et les CELEBRES PILULES DU FOIE du Dr McLANE CONTRE LA MALADIE DU FOIE [illegible] SCOTT & MEAD, No 111, rue de Chartres. [illegible]

ARRETEZ CETTE AFFREUSE TOUX

☞ Nous appelons l'attention du public sur le SIROP DE CERISES SAUVAGES et de GOUDRON, du Dr Davis, le grand remède contre le rhume, la toux, l'asthme [illegible] A vendre par J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, Au-dessous de l'Hôtel d'Orléans. 15fév—6f

Remède du Professeur McClintock, contre le rhume et la toux.

Ce remède guérit, avec une rapidité surprenante, le rhume, la toux, l'inflammation de la gorge et des poumons [illegible]. Prix 25 cts la bouteille. A vendre par J. WRIGHT & Co. 17 fév—6 150, Chartres

ATTENTION.

☞ Les capitalistes et autres verront, en se référant aux colonnes d'annonces, que MM. Beard & May vendent aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, plusieurs magasins et autres propriétés de valeur.

Pour la succession de J. J. Robeson: un magasin occupé par H. E. Cénas, notaire public, rue St Charles; 2° un magasin occupé par Beck & Ricks et autres, rue Carondelet; 3° deux beaux magasins avec terrain en granit, occupés par Léon & Co et Peppard & Co, dans la rue Gravier, près Magasins.

Pour la succession de Wm C. Micou: la belle résidence que le défunt occupait dans la rue du Canal.

Pour la succession de Wm McLeod: Un morceau de terre de choix sur la rive gauche du bayou Lafourche—Une maison dans la rue du Camp, 4me District—Douze terrains de valeur dans la rue Apollon, ville de Jefferson et un terrain dans la rue Cypress près du Nouveau Bassin.

Toutes ces propriétés offrent de grands avantages aux acheteurs.

☞ Il y aura aujourd'hui, à 10 heures, au magasin de M. Vincent et Co, No 25, rue de la Douane, une grande vente de marchandises sèches, étrangères et de saison récemment importées. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

☞ MM MORPHY & NEVIUS, encanteurs, font aujourd'hui, à 10 heures, au No 73, rue du Camp, la dernière vente de porcelaine blanche et ornée. L'attention du public est appelée sur cette vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

24 fev—Propriétés en Magasins, de valeur, 1er district, rues St Charles, Carondelet et Gravier, de la succession J J Robeson—De belles Terres au bayou Lafourche, succession W. McLeod—Belle résidence rue du Canal, succession W C Micou.

Résidence de cottage et terrain rue du Camp, 4me dist. sans réserve.—12 terrains rue Apollo, Jefferson City.

27 fév—69 beaux nègres d'habitation sucrière, en grande partie de l'habitation Pisero, à St Charles.

28 fév—20 bons de la ville de la Nlle-Orléans, de $1000 chacun.

1er mars—52 bons de la ville de la Nlle-Orléans, de $1000 chacun.

3 mars—Une famille d'esclaves, de la succession [illegible].

Esclaves de valeur, successions Duncan & M. A. [illegible].

10 mars—24 jeunes et superbes nègres de sucrerie.

10 mars—Terrains vides rue Poydras, sans évaluation, de la succession Alex. Peck.

12 et 14 mars—174 nègres d'habitations à coton et à sucre, de la succession Wm Lambeth et pour un partage.

15 mars—Terre belle avec [illegible] améliorations, 1er district et à Jefferson City de la faillite A. Stewart.

17 mars—Esclaves et résidences dans les [illegible] Diamond, rue Tchoupitoulas—Succession E Burr.

☞ Pour plus amples détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Au Public souffrant.

Les soussignés ayant ouvert leur dépôt au No 28, rue St Louis, sont maintenant prêts à guérir les personnes affligées
De Cancers,
De Scrofules,
De Dartres,
De Vers,
D'Ulcères,
Et de Plaies Vieilles et Invétérées.
Par l'usage du Remède Washington.
Une jarre duquel guérira la maladie la plus établie, si l'on se sert du même [illegible]
Purificateur Washington,
une médecine interne, très efficace pour seconder une prompte cure.
Ces remèdes ne sont pas [illegible]
A vendre par [illegible] RICHARDSON & Co,
Au dépôt des médecines Washington,
No 28, rue St Louis, près la rue de Chartres.
Prix: Cinq piastres par jarre. 24fév—6f

[illegible]

Guano phosphaté.

CE précieux engrais, mêlé au salpêtre et moulu [illegible] guano du Pérou, est offert aux planteurs et aux jardiniers comme un article bien supérieur au simple guano. Il est reconnu que le guano ne renferme pas de phosphate de chaux [illegible] le résultat n'est pas de longue durée. [illegible] de guano en quantité égale, forme un engrais dont 300 livres, [illegible] par arpent, [illegible] rendra le sol plus fertile et produira [illegible]. Cet engrais est fabriqué par la compagnie [illegible] de la Nlle Orléans et est à vendre par D. C. LOWBER, agent, No 37, rue Poydras. 24 fev—6

EN douane et à vendre pour compte des consignataires: 15 demi pipes cognac Pinet & Co. 25 quarts do do do; 10 octaves do do do; 15 quarts pipes eau-de-vie Rochelle, T. Menças, A vendre par SOSTHENE THOMAS, No 9, Gravier. 24 fev

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 56 barriques vin rouge St-Julien; 27 barils vin blanc Haut Sauterne; 10 quarts eau de vie de 1re et 2me preuve, à vendre par J N CURIEN, No 23 rue Toulouse. 24 fev

6 tonneaux fromages de Gruyère; 25 caisses fromages de Hollande; 40 fromages pâte grasse; 4 caisses saucissons de Lyon, 40 caisses absinthe suisse, en débarquement des navires Regulator et Henry Grinnell, arrivés du Havre, à vendre par J N CURIEN, 23, rue Toulouse. 24 fev

EN magasin—100 paniers Champagne des véritables marques Piper Heidsieck et Eugène Clicquot, de Rheims, à vendre par J N CURIEN, 23, rue Toulouse. 24 fev

QUININE—4000 onces quinine américaine; 1200 onces quinine française, à vendre par E J HART & Co, 77 & 79, rue Tchoupitoulas. 24 fev

CARTES à JOUER—20 caisses cartes de qualités assorties, à vendre par E J HART & Co, 77 & 79 rue Tchoupitoulas. 24 fev

PEINTURE Blanche—60 tonneaux Hatherill, à vendre par E J HART & Co, 77 & 79 rue Tchoupitoulas. 24 fev

PEINTURE—10 tonneaux de blanc de neige, à vendre par E J HART & Co, 77 & 79 rue Tchoupitoulas. 24 fev

CHANGE—Traites à 60 jours sur Boston, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas. 24 fev

EN débarquement du navire [illegible], du Havre, 10 caisses champignons de Passy, 7 caisses saucissons de Lyon, 8 tonneaux véritable fromage de Gruyère, 50 caisses fromage de Hollande. A vendre par HENRY VALETON, 90, St-Louis. 24 fev

BACON—100 boucauts plats-côtes épaules et jambons nouveaux de première qualité, à vendre par P COOK & Co, 40, rue Poydras. 24 fev

PORC en grenier—100,000 livres, à vendre, en lot, à la convenance des acheteurs, par P COOK & Co, 40, Poydras. 24fev

HUILE DE GRAISSE—200 barils, pure et raffinée, pour l'hiver, à vendre par P. COOK & Co, 40, rue Poydras. 24fev

PORC—200 barils mess, première qualité et reins, à vendre par P. COOK & Co, 40, rue Poydras. 24fev

GRAISSE—200 barillets et tierçons graisse feuille, première qualité, à vendre par P COOK & Co 40. rue Poydras. 24fev

INSTITUT ST-CHARLES,

Situé à Greenville, près de Carrollton, paroisse Jefferson, (Louisiane)

Pension, demi pension et Externat de Jeunes Demoiselles.

Etablissement dirigé par Mme C. MACE.

CETTE institution, fondée depuis [illegible] peut être présentée au public comme l'une des plus complètes, tant par le personnel des professeurs, que par tout ce qui peut contribuer au bien-être de l'enfance: sa position dans le lieu, sans contredit, le plus sain de la Louisiane, et dans l'une des plus belles propriétés de la contrée, ses dortoirs vastes et aérés, son immense jardin planté d'arbres centenaires, et destiné entièrement aux promenades des élèves, en font la résidence la plus salubre, et la plus propre au développement [illegible].

L'Anglais et le Français sont enseignés dans l'Institution St-Charles [illegible].

[illegible]

CONDITIONS:

Pensionnaires. Le mois payable d'avance, blanchissage compris	$27 00
Literie en [illegible]	10 00
Les parents peuvent fournir la literie.	
Demi-pensionnaires	[illegible]
Externes	[illegible]
Arts d'agrément payés à part.	
Piano, harpe et guitare (pour chaque instrument) par mois	[illegible]
Leçons particulières de chant	[illegible]
Dessin et Peinture	[illegible]
Danse	[illegible]

[illegible]

La musique simplifiée.

M. FERDINAND MUZARD, le célèbre pianiste et compositeur, membre de plusieurs sociétés philarmoniques, décoré par la reine d'Espagne à l'occasion des beaux concerts qu'il a donnés à Madrid et des méthodes musicales qu'il a faites au Conservatoire, prévient le public de la Nouvelle-Orléans [illegible] 22 fév—1m

Cuisinière et Blanchisseuse.

ON OFFRE à vendre une [illegible] CUISINIERE et bonne BLANCHISSEUSE [illegible] S'adresser No 95, rue Conti. 21jv

Chapeaux. Chapeaux.

UN assortiment de choix de chapeaux de Panama, de Livourne, de Campêche et chapeaux de paille, pour hommes et enfants, en magasin, en débarquement du steamer Black Warrior, et à vendre par JOHN M. GOULD & Co, No 8, rue des Magasins. 20fév

Bottes, souliers et brodequins.

500 caisses de bottes et souliers, pour hommes, femmes et enfants, en débarquement du navire Zéphyr et du steamer Black Warrior, et à vendre à des conditions libérales par JOHN M GOULD & Co, No 8, rue des Magasins. 20fév

FABRIQUE DE PASSEMENTERIES.

E. FRIEDRICHS a l'honneur d'annoncer au public et aux marchands qu'il vient d'établir une fabrique de passementeries garnitures de robes, franges, glands, cordons, boutons, &c. dans toutes les couleurs. Le soussigné ayant travaillé dans les premières fabriques de Paris, se chargera de confectionner sur commande dans le plus bref délai, tout ce qui concerne sa partie, à des prix très modérés. E FRIEDRICHS, passementier, 94, rue St Pierre, entre Royale et Bourbon. 13 février—1m

Marchandises de Printemps. 25 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

DUREL & KUNTZ, 80 Rue Royale.

ONT reçu par les derniers arrivages, un magnifique assortiment de Marchandises de Printemps, qu'ils offriront à 25 pour cent meilleur marché qu'aucune autre maison:

Mousseline imprimée à 10 cts la yarde,
Barège à dessin, couleurs variées, à 25 cts la yarde,
Barège à carreaux pour enfants à 25 do
Tissus toile à carreaux à 25 do
Soieries à raies à 60 do
Foulards à carreaux,
Soierie noire à carreaux et à dessin,
Chemisettes et Manches en jaconat,
do do en mousseline,
Bandes en jaconat, Broderie guipure,
do mousseline do do
Voiles noirs; Châles crêpe de Chine; Mousseline suisse unie et à dessin; do do à raies et à carreaux; Jaconats do do; Toiles d'Irlande; Toiles à drap; Damas, Serviettes, &c, &c.

☞ Nous vendrons notre STOCK D'HIVER au prix coûtant. DUREL & KUNTZ, 80, rue Royale. 13fv

HUILE D'OLIVE DE J. PLAGNIOL—200 paniers bouteilles de 24 onces; 50 do demi bouteilles; en débarquement du navire Columbia de Marseille, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, rue Vieille Levée. 12fév

$15 DE RECOMPENSE,

SERONT payées à celui qui logera dans une des prisons de la ville, le nègre PIERRE, âgé d'environ 55 ans, belles dents, gros yeux, barbe et cheveux un peu gris, parlant français, anglais et espagnol; il s'employait ordinairement dans les presses à coton; et conduisait tout dernièrement le dray No 666. Une récompense plus forte sera donnée à celui qui pourra prouver quelle est la personne qui le recèle. Il manque de chez le soussigné depuis trois semaines. Ce nègre est aussi connu pour avoir travaillé à Mandeville très longtemps. SAUVAGE, rue Ste Anne No 167. 13 fev—☞

ANES DE MALTE—Ces animaux doivent être envoyés au Kentucky, s'ils ne sont pas vendus vers le 20. SOSTHENE THOMAS & Co. 9 rue Gravier. 12fev

Divers.

BACON—Jambons nouveaux au naturel et passés au sucre, en tierçons et demi tierçons. BŒUF nouveau, séché et passé au sucre, en tierçons et demi tierçons. VIEUX WHISKEY, eau de vie de pêche et de pomme, à vendre par C. M. HARVEY & Co, No 5 rue Poydras, entre Levée et Fulton. fév—1m

BELLE OCCASION POUR APPRENDRE L'ANGLAIS ou l'ESPAGNOL à petits frais et en peu de temps.

☞ 24 leçons pour $10.

Système essentiellement pratique, et adapté à l'intelligence des élèves. ALEX. NELSON, Professeur, rue St-Charles No 8. 31 jan—3m

CIGARES de la Havane, tabac en feuille, &c—1,000,000 cigares de choix de la Havane, dont les marques les plus célèbres suivantes: Partagas, Ingenuidad, Intimidad, E. Sol, Cervantes, Washington, Mar Pacifico, Viriato, Condis, Puntualidad, &c. 50 balles de tabac en feuilles [illegible]. 25 caisses [illegible]. 20 barils de cigarettes [illegible], à vendre à bas prix par MORENO FRERES, No 24 Vieille Levée. 5 fev—3m

Vin rouge—Vin rouge.

ATTENDU incessamment par les navires Rose Standish et Sylphide: 154 barriques vin rouge de Bordeaux, à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, encoignure Moreau et Mandeville, Troisième District. 5 fev

ATTENDU incessamment par le navire Sylphide, venant de Bordeaux—74 barriques vin rouge bon ordinaire, pour famille, à vendre par BOYER FRERES, V BENQUET & Co, enc. Moreau & Mandeville, 3me district. 5 fev

ATTENDU incessamment par le navire Rose Standish, de Bordeaux: 80 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, encoignure Moreau et Mandeville, Troisième District. 5 fev

TABAC—300 balles Vuelta de Abajo pour capes et tripes—200 do Vuelta de Arriba, do do. Aussi, 150 balles de tabac mexicain de choix, pour capes et tripes.

Constamment en magasin, un assortiment complet de tabacs en feuilles, d'un débit facile sur le marché, et des meilleures marques de Vuelta Abajo et Cuba.

CIGARES—300,000 cigares de la Havane, des marques suivantes: Conserto, Cabañas, Buenda, El Sol, Azalia, Magnolia, Petarete, Paseo, Reyna Victoria, Ruisenor, [illegible], Golden Gate, Dos Amigos, Agradable, etc.

CAFE—100 sacs café de la Havane prime vert.

Aux lithographes et fabricants de cigares.

4 caisses de papier satiné de la plus grande dimension, et de couleurs variées.

BEURRE—8 caisses de beurre de Goshen, en magasin et à vendre par ANT. COSTA, 14, rue de la Douane. 5 fev—1m

Cigares de la Havane et Tabac à chiquer,

Au coin des rues St-Charles et Commercial Place.

LE propriétaire de cet établissement n'épargnera aucune peine pour l'assortir des marques les plus recherchées. Son stock de tabac à chiquer ne peut être surpassé. COSTA.

EN magasin—200 caisses vin St-Julien Médoc, 200 do vin Margaux, 150 caisses vin Lacville et Cantenac, 200 do vin Haut Sauterne, 300 paniers huile James Plagniol, 150 caisses do do en demi bouteilles, 100 do do vermouth L. Noilly fils. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 29 janv

COURBES—60 courbes en racine de chêne blanc pour construction de gros navires. On traiterait pour une plus grande quantité à livrer dans un court délai. S'adresser à QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 13 et 15, rue St Louis

SAUMON—75 kitts à l'usage des familles, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis. 22fev

MORUE—1500 caisses, demi et quart, 75 jambons do do en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis. 22fev

MAQUEREAUX—150 barils liv. 1, 2, 3, 75 demi do do, 250 kitts liv. 1, 2, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis. 22fev

HARENGS—500 caisses harengs écaillés et [illegible], en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis. 22 fev

WHISKEY—200 barils de la célèbre marque de Pike's Magnolia, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis. 22fev

RIZ—40 tierçons riz Caroline, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis. 22fev

FRUITS à l'eau de vie—400 caisses dernièrement reçues en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis. 22fev

SARDINES A L'HUILE—50 caisses de sardines de Nantes, en quart et demi boîtes, en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, à vendre par R CAHUZAC & Co, 27, Vieille Levée. 22fv

80 CAISSES de 12 bouteilles vin rouge supérieur; 20 de 24 demi do do do do. En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St Louis. 22fev

12 BALLES de 15,000 bouchons pointus; 2 do 15,000 do réguliers; 4 do 20,000 do à eau gazeuse; 4 do 30,000 do pointus courts; En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St Louis. 22fev

6 QUARTS cognac Fine Champagne, Larronde 1825; 10 do Goldenburg, 1830; 5 do do 1805; 10 huitièmes do Exshaw; 30 quarts de Champagne Vineyard Proprietor Co; En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St Louis. 22 fev

CIGARES DE LA HAVANE—Un stock de cigares de la Havane bien assorti, tel qu'on l'annonce et d'importation directe, est maintenant en magasin, comprenant les dimensions suivantes:

Imperiales,	Regalia Londres,	Conchas,
Regalia,	Millares,	Coquetas,
Demi do,	Pressés,	Entreactos,
Londres,	Galanes,	Trabucos,

Et une variété d'autres cigares, tous de marques de première qualité, telles que Cabanas, Globo, Partagas, [illegible], Flor del Paseo, Venecianas, Gutierrez, Seragna, &c. &c, à vendre par J M CABALLERO, No 36, Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville.

Un fort stock des mêmes marques et de différentes autres marques, également garanties, est vendu en détail par cette maison, coin des rues Royale et Douane, No 66, où l'on trouvera constamment du tabac à fumer et à chiquer de bonne qualité. 23 fév

CUIVRE—Un lot de vieux cuivre, en magasin et à vendre par J M CABALLERO & Co, No 36, Vieille-Levée, Entre Bienville et Douane.

SALSEPAREILLE du Mexique—Un petit lot en magasin et à vendre par balle, par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARETTES HAVANAS—Cigarettes de l'excellente marque Cabanas [illegible], à vendre par J M CABALLERO, 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

TABAC TURC—[illegible] à vendre par J M CABALLERO, 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés: 40 pipes vin rouge Villenave, 17 barriques do do [illegible], 40 do do do de H. B., 40 do do do Bergasse, 200 caisses vin [illegible], 50 sacs amandes à coque tendre, [illegible], 100 do huile d'olive de J Plagniol, [illegible], 40 barils [illegible] Madère, 25 do Vin d'Oporto, [illegible]

☞ Le navire français OCEANA, capitaine [illegible], venant de Bordeaux, étant en débarquement [illegible]. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus, dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires. C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale. 20fev—3t

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire OCEANA, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale. 20fév—3t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

LES sociétaires sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu dimanche prochain, 25 courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, à l'Asile. JOS CHOUTT, Secrétaire. 22fév—2t

Succession de Louis Bonnet. AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre le défunt ou sa succession, sont par le présent priées de les présenter à la veuve, au coin des rues Chartres et Jefferson. Les personnes qui doivent à la dite succession sont priées de venir régler dans un délai de dix jours, afin d'éviter des procès. FRED. BUISSON, avocat de l'administratrice, No 56 rue Toulouse. 15 fév—3

LE DR EDWARDS, ex professeur de sciences naturelles et pharmacien en chef des Hôpitaux, a l'honneur d'informer le public de son arrivée en Nouvelle-Orléans. Sa longue pratique des Hôpitaux de Paris et de la province l'a familiarisé avec les secrets de l'art médical et a été pour lui la source de cures nombreuses et souvent inattendues. Le DR EDWARDS est descendu à l'Hôtel Conti, rue Conti. 22fév—6t

$5 DE RECOMPENSE.

UN CHIEN à raie, robe noire, longue queue et taché de feu aux pattes, à la poitrine et aux yeux, a été volé ou s'est échappé de chez le soussigné, dimanche soir, 11 courant, quelques minutes après le départ de M. Godard. Le chien répond au nom de Watch. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le rendra à l'adresse ci-dessous, ou qui donnera des renseignements positifs à cet effet. C. LANDRODIE, 241, rue Bourgogne, entre Ste Anne et Dumaine. 22fév—3

ON demande, sur une habitation peu éloignée de la ville, UNE DAME de moyen âge, parlant et écrivant le français et l'anglais, et qui soit bonne couturière, pour prendre charge du ménage d'un garçon. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser à Mme GEORGE, à l'Hôtel Conti. 20 fév—3on

ON demande une bonne cuisinière au No 31, rue de la Commune. 22 fev

Produits d'Espagne.

ATTENDUS par la barque [illegible], et en magasin: 150 barriques vin de la marque bien connue de Roig y Font,—24 quarts do do, 20 barils Garbanzos, 8 demi pipes Anizado de Mallorca, 15 barils Graines de Canarie, 150 barillets grosses Olives de Séville, 15 do thon en saumure, 200 jarres d'huile, 800 rames de papier à cigarettes Flans, 15 grosses de cartes à jouer [illegible], 10 barils sardines pressées. A vendre par PABLO GELPI, 129, Vieille Levée. 15 fév

A VENDRE, POUR CAUSE DE DEPART.

LA PHARMACIE DE J. DUCLOUX, 3me District, vis-à-vis le marché du Port. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 20fév—eu 15m

MR. HUBERT DEPARCQ est prié de passer au Consulat de Belgique. M. MEUGENS, No 31, rue de la Commune. 24fév—5

V. HEBERT & Co, 149, Rue de Chartres. ALMANACHS.

REÇU un nouvel envoi des ALMANACHS COMIQUE, PROPHETIQUE, ASTROLOGIQUE, POUR RIRE, DROLATIQUE, DE L'ILLUSTRATION, DE POLICHINELLE, DE LA MERE CIGOGNE, &c, &c. 20fv—6t

V. HEBERT & Co, Libraires, 149, rue de Chartres. ILLUSTRATION DE PARIS.

AVIS. Abonnements par steamer HEBDOMADAIRE et SEMI-MENSUELS. Les premiers numéros de l'année 1855 ont été reçus. Journaux français: ABONNEMENTS A TOUS les journaux d'ARTS, de SCIENCES, de LITTERATURE et de MODES. 20fv—1m

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison J. N. ROBERT & Co, est dissoute d'un commun accord à partir d'aujourd'hui. J. N. ROBERT, ARNAUD PEPIN. Nlle-Orléans, 1er janvier 1855. 6fv

Avis de Société.

LE soussigné ayant acheté tout l'intérêt de J. N. ROBERT dans l'ancienne société, a associé à ses affaires MM. J. TURCOTTE et G. P. BLANCAND et continuera le même genre d'affaires sous la raison A. PEPIN & Co. AD. PEPIN. Nlle-Orléans, 5 février 1855. 6fv

AUX CITOYENS DE LA NLLE-ORLEANS.

LE docteur le plus célèbre est arrivé à la Nlle-Orléans et opère journellement des cures merveilleuses. Le Dr SHERIDAN, de l'Hôpital de Mme Stephens, dans la ville de Dublin, rend tous les jours LA VUE AUX AVEUGLES ET L'OUIE AUX SOURDS. [illegible] Le Docteur permet au public de le voir rendant la vue aux aveugles. Son diplôme est suspendu dans son cabinet. ☞ Son cabinet est au No 32, [illegible]. On peut le consulter de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 26 jan—3m

EN débarquement du navire Northern Chief, de Boston: 300 caisses, demi et quarts de morue, [illegible], 100 barils 1, 2, 3, maquereaux, 200 do do do do, 75 kitts 1 et 2 do, 25 quarts barils harengs, 25 kitts saumon, 100 c. harengs écaillés, 100 caisses [illegible] fromage. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis

FRUITS à l'eau-de-vie—100 caisses fruits en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis. 13fév

WHISKEY—En débarquement du steamer Humboldt—100 barils de la marque de Pike's Magnolia, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis. 13fév

CHANGE—Change sur Bordeaux payable à Paris. A vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée. 22fév

ABSINTHE & KIRSCH—25 caisses absinthe Ed. Pernod, 15 caisses kirsch Ed Pernod, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 29jan

BOUCHONS—33 balles de 15 milliers chaque bouchons pointus, 30 balles de 15 milliers chaque bouchons réguliers. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 29jan

SARDINES—[illegible] caisses de 100 demi boîtes sardines Gillet, 25 caisses de 100 quarts de boîtes sardines Gillet, 25 do de 100 demi do do Bigot, 10 do de 200 quarts do do do, 25 do de 48 demi do do Gillet. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 29jan

MAILLOT & SON, No 134, rue des Magasins,

ONT à vendre en magasin à des prix les plus raisonnables: 250 barils brandy du pays, 115 do genièvre do, 100 do rhum do. Les marchandises ci-dessus dont les marques ne sont pas contrefaites, sont toujours garanties. MAILLOT & SON, Successeurs de WEHNER & MAILLOT, 134, rue de Magasins. 2 nov

P. MALLARD, RUE ROYALE 87,

REÇOIT en ce moment par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, un très joli choix de marchandises qu'il vendra au plus bas prix du marché. Glaces de toutes dimensions avec encadrement, d'un goût tout nouveau, bureaux ministre acajou et palissandre, prie-dieu, chaises et fauteuils, tables, étagères et petits meubles de fantaisie pour étrennes, cabinets de pianos et cahier de musique. Un grand choix de papier mâché de Birmingham, plaqué [illegible] argenterie, coutellerie, grand choix de service de table en porcelaine blanche et décorée, service à dessert thé et café, cristaux et linge de table. Vases, jardinières, flambeaux, statuettes, pendules, porcelaines très richement décorées, services de lavabos complets, fleurs artificielles pour jardinières, vases et soirées. Toujours en magasin dans ses ateliers et en magasin, meubles de chambres à coucher, salon, et salle à manger, matelas à ressort et en crin. Etoffes à rideaux lampas, brocatelle, damas de l'Inde, damas laine, et soie et tout laine algérienne, rideaux de brodés et mousseline, étoffes à moustiquaire, [illegible] grand assortiment de passementerie, transparents pour fenêtres, corniches et patères.

ATTENTION.

Voulant définitivement solder son stock de tapis, il offre ses velours anglais à $2, Brussels tapestry $1 40, three ply $1 15, ingrains 90 et 90 cents. 5 déc

NOUVEAU MAGASIN. 30, RUE ROYALE, 30. EXCELLENTE OCCASION!

LE soussigné, venant d'arriver de New-York avec un grand assortiment de choix de MARCHANDISES SECHES, engage respectueusement les dames à venir les examiner; elles se composent principalement de: Cols brodés, de 50 cts à $2. 00. Manches brodées, de 50 cts à 4. 50, Jaconats brodés de tous prix, Mouchoirs brodés, de $1. 50 à $18, Chemisettes jaconat brodé à $1. 00, Robes de soirées avec volants, Châles en crêpe de Chine, Soieries à carreaux et à raies, Mousseline de laine, Alpaca, &c.

—AUSSI—

Un fort stock de bonneterie les mieux assortis de cette ville. [illegible] pour tous les articles que le soussigné a en magasin; les dames seront plus à même d'en juger, en s'adressant à C. O. DUREL, Rue Royale, No 30.

MARCHANDISES NOUVELLES.

LE soussigné vient de déballer un [illegible] Articles pour Dames. [illegible]

FREDERIC THOMAS, Encanteur & Commissionnaire, Passage de la Bourse,

OFFRE ses services à ses amis et au public pour les ventes de toutes sortes, telles que propriétés foncières, esclaves, meubles, marchandises sèches, &c., &c. Toutes les affaires qui lui seront confiées seront remplies avec exactitude et promptitude. 25fev—1m

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 15 février 1855. AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au fonds de cette Compagnie qu'un versement de cinq pour cent sera dû et devra être fait au bureau de cette compagnie, jeudi, 8 mars 1855. Par ordre de la Direction. JOHN CALHOUN, secrétaire. 15fev

COLLEGE ST.-JOSEPH, A Bardstown, Kentucky.

JE me chargerai des enfants que les parents désireront envoyer à ce collège. Je partirai de la Nouvelle-Orléans pour le Kentucky vers le 6 mars. S'adresser à MM. Brown, Johnston & Co, No 36, rue du Camp. J. F. QUEEN, Agent. 13janv—au6mars

AVIS.

PAR acte passé pardevant A. Ducatel, notaire public, le 20 février 1855, le soussigné a associé à ses affaires son fils, Emile Prats, et continuera le même genre d'affaires sous la raison de José Prats & Co. JOSE PRATS. 21fév—3

H. CLOSTERMANN & Co. Successeurs de H. Tatout & Co. 44, rue de Chartres,

DRY GOODS. Ont reçu par les navires Wurtemberg et Henry Grinnell, du Havre: Un riche assortiment d'éventails, Gants et mitaines [illegible], Gants de couleurs, noirs et blancs, Mouchoirs façon madras et façon Desinde, Chaussettes en fil pour homme, Peignes de toute description, Parfumeries assorties. Toujours en magasin: Un grand assortiment de bonneterie, Foulards soie, mouchoirs batiste, Rubans taffetas noir, tous les numéros, Fil patenté 51 Alexandre, aiguilles &c. Les marchands sont priés de venir visiter notre assortiment, qui est très varié. H CLOSTERMAN & Co, 44 rue de Chartres. 21 fev

ABSINTHE SUISSE—60 caisses de la marque F. F. Berger, en débarquement du navire Henry Grinnell, du Havre, à vendre par J.B. PREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier. 21 fév

KIRSCH—20 caisses de la marque E. F. Berrew, en débarquement du navire Henry Grinnell, du Havre, à vendre par J B PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 21 fév

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux: 500 caisses vin rouge, St Julien, 12 bouteilles; 45 barils vin blanc Haut Sauterne; 12 barriques vin rouge Deyrie Margaux; 12 demi do do do do. A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 21 fev

VIN ROUGE—1000 caisses vin rouge, avec capsules et étiquettes, en débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 21 fév

VIN ROUGE—500 caisses vin rouge, avec capsules et étiquettes, pour le marché du Mexique, en douane et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 21 fév

Marchandises nouvelles Reçues par l'Empire City.

500 paires pantalons cotonnade française pour enfants, 200 sacs cotonnade américaine, pour collège. A vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 17 fév

CHEMISES DE PEAU pour hommes—Reçus par l'Empire City: 100 douzaines coton écru léger pour l'été; 50 do soie, article nouveau, 50 do fil écru do, 40 do mérinos et flanelle légère &c. A vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 15fév

CHEMISES D'ENFANS—100 douzaines chemises brodées devant tout coton pour enfants et jeunes gens, reçus par l'Empire City, à vendre par LAGAY & LECANU. 15fév

CHAUSSETTES D'ENFANS—100 douzaines chaussettes coton écru, unies et rayées à vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 15fév

F. OPPENHEIM.

LOPEZ & Co, Fabricants de Chocolat à la vapeur ET CONFISEURS, 25 RUE CHARTRES, Encoignure Conti. Gros et Détail. Nouvelle-Orléans.

Aux confiseurs et distillateurs.

6 barils noyaux d'abricots et de pêches, 1000 livres amandes cassées, 1000 caisses amandes douces, [illegible] barils amandes douces pour dragées, 50 do gomme arabique en sorts, 10 do do Sénégal en sorts, 400 kilog absinthe grande, suisse, 300 do absinthe petite, suisse, 500 do anis vert, 500 do anis étoilé, 300 do semence de fenouil longue, 25 do semence d'angélique, 20 do mélisse, 200 de hysope. 500 livres bois de réglisse, [illegible] essence de girofle, 100 do essence de fleur d'oranger, 25 do essence d'amandes amères, 100 do essence de peppermint, 100 do ess. d'anis, 50 do essence d'anis vert, 150 do essence de citron, [illegible], à vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, [illegible]. 20 fév

FROMAGE de gruyère—6 tonneaux fromage de gruyère, 4 caisses fromages de Hollande, [illegible]

30,000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, en débarquement des navires Wurtemberg et Henry Grinnell, venant du Havre, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, No 9 et 10, rue Jefferson. 20 fev

30 quarts eau de vie de Cognac; 50 caisses cerises à l'eau de vie; 25 caisses [illegible] à l'eau de vie, abricots, prunes, poires, etc; 25 caisses et 10 demi do fruits au jus naturel. En débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux, et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, No 10, rue Jefferson. 20 fev

DAMEJEANNES—4000 damejeannes de 1, 2 et 5 gallons, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson, 12, Toulouse. 20 fev

EN débarquement du Regulator, du Havre, et à vendre par le soussigné: 4 tonneaux Gruyère suisse. JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson, 12 rue Toulouse. 20 fev

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux et à vendre par le soussigné—300 caisses cerises à l'eau de vie. JOS LANATA, 11 rue Jefferson, et 12 rue Toulouse. 20 fev

EN DEBARQUEMENT du Henry Grinnell du Havre, et à vendre par le soussigné, 40 caisses crottes rouges, 4 tonneaux gruyère suisse. JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson & 12 rue Toulouse. 20 fev

Demande d'emploi.

UN Français depuis longtemps versé dans l'enseignement, désire trouver une place de professeur dans une famille à la campagne, ou pour l'éducation des enfants. Il fournira les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 14 fv—12t

MAGASIN DE TAPIS, Rue de Chartres, No 25.

REÇU tout récemment de l'Angleterre et du Nord: Médaillons, tapis velours et de Bruxelles, tapis Bruxelles, à 3 plis, Ingrains, Vénitiens, un grand assortiment de diverses qualités et de beaux dessins, coupés pour les appartements de toutes dimensions. Aussi: abat-jour [illegible] de pianos et de tables, dessous de table en [illegible] toiles cirées, nattes, crin, [illegible] &c. &c. Le tout est offert aux plus bas prix du marché, en gros et en détail, par A. BROUSSEAU & Co. 30oct

M. BOLMAIN, Horticulteur français, Rue du Camp, 23,

Annonce respectueusement aux amateurs et au public en général, qu'il vient de recevoir récemment toute sorte de plantes les plus rares et les plus variées, comprenant un grand assortiment de Roses greffées et non greffées, Cubes de toutes espèces et variétés. Aussi un très grand assortiment d'Arbres fruitiers et Vignes. Graines et Semis de toutes espèces; en résumé tout ce qu'il y a de plus nouveau et mieux choisi en plantes ornementales: lesquelles il offre aux prix les plus modérés voulant terminer son stock au plus vite possible. M. Bolmain remercie les amateurs qui lui ont accordé leur patronage et sollicite encore leur visite, étant assuré de satisfaire leur exigence. 17 fév—au24

ATTENDU incessamment par le navire Amerika, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—550 caisses vin rouge de 1852; 40 do vin blanc Haut Sauterne de 1851; J. D. & Co; 20 barriques vin blanc do de 1852; 15 quarts pipes Cognac Langel de preuve; 10 do do Rochelle, de preuve. B. TALAMON, 181, rue Royale. 20fév

ATTENDU incessamment par le Rose Standish, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—34 barriques vin rouge St. Estèphe et Macau; 4 demi barriques vin rouge St. Julien Médoc; 34 barils vin blanc Haut Sauterne; 4 balles de 50,000 bouchons chaque, pointus; 9 do de 30 mes chaque réguliers; 1 caisse contenant 50,000 étiquettes à vin. B TALAMON, 181, rue Royale. 20fév

ATTENDU incessamment par l'Arendal, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 15 quarts pipe Cognac Rochelle, de preuve; 10 do do do do de preuve, Langel; [illegible] do do Henry [illegible] 1850 et 1854; 12 barriques vin rouge Montferrand; 6 do do do St Estèphe; 17 barils vin rouge do; 27 do vin blanc Haut Sauterne; 25 barriques vin blanc. B. TALAMON, 181, rue Royale. 20fév

EN magasin et à vendre par le soussigné: [illegible] prunes d'Ente [illegible]. B. TALAMON, 181, rue Royale. 20fév

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 2 caisses de 50 demi boîtes truffes du Périgord, 1 do do do do do do, 1 do do do petits pois, 1 do do 100/2 boîtes pâtés truffés assortis, 1 do de 50 boîtes cèpes à l'huile. A vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis. 20fév

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 113 caisses de 12 bouteilles vides pour liqueurs. A vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis. 20fév

EN magasin et à vendre par le soussigné—50 paniers bouteilles à vin. JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson et 12, rue Toulouse. 20fév

CHAMPAGNE—300 paniers "[illegible]", en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Henry Grinnell et Regulator, venant du Havre, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 20 fév

TABAC—300 balles tabac mexicain en feuilles pour capes et tripes, à vendre par [illegible] & Co, 16 rue Bienville.

TABAC CUBA—[illegible] balles qualités supérieures, pour capes et tripes, venant directement de [illegible] à vendre par [illegible] & Co, 74, Magasins.

REÇU par le navire [illegible]

100 [illegible] JOHN M. GOULD & Co. [illegible]

Dentistes.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr L. DUPERRON, Dentiste, A transporté son cabinet au No 60, RUE ROYALE, entre Bienville et Douane. Son cabinet sera ouvert de Huit heures du matin à quatre heures du soir. 3 fév—1☞

Dr G S ROUSSEL, Chirurgien-dentiste, a transporté son domicile au No 130 rue Royale. 26 nov—6m

Livres! Livres! Livres!

LE soussigné ayant acheté la plus grande partie des livres classiques et religieux de la librairie de messieurs [illegible] et Cie, offre de les vendre à des prix extrêmement modérés. En outre, il tient constamment un grand assortiment de livres de droit, de médecine et de toutes les autres branches de science et de littérature, en anglais, français, espagnol et italien.—Aussi un joli assortiment de papeterie, fournitures de bureau etc. etc. W. F. GOLDTHWAITE, No 16 rue Royale, à côté de la Poste. 2 fév—12

SARDINES—50 caisses de 100 demi boîtes sardines J. Peneau; 20 caisses de 100 quart boîtes sardines J. Peneau. En débarquement du navire Océana, de Bordeaux, et à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier. 22fév

EAU DE VIE DE COGNAC—32 futailles [illegible] Brand, 41 futs [illegible] Wm Raymond; 52 do [illegible]; 31 do [illegible]; 27 do Celebrated Brandy Wine; Sous les clefs de la douane et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 22fév

DIVERS—250 barriques vin rouge Médoc pour famille; 175 barriques vin rouge qualité supérieure, 200 caisses do Médoc; 50 do do Château Lafitte, 27 do do Château Montrose, 75 do do Château [illegible], 135 do do Château [illegible], 253 do do Pauillac Médoc 1846; 944 do de St Julien 1er cru, 150 paniers de 12 bouteilles [illegible], 76 caisses truffes à l'eau-de-vie assorties, 25 do sardines à l'huile de [illegible] de Nantes, 200 paniers huile 12 bouteilles Jas. Plagniol, 100 do do 24 demi bout. do. En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 22fév

MAILLOT & SON, No 134, rue des Magasins, Importeurs de Vins, Eau de vie, & et fabricants de liqueurs du pays. 14 déc—1☞

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés sous la raison de E. Gérard & Co, étant expirée par limitation, le 15 du courant les affaires de la maison seront liquidées par l'un et l'autre des associés. ETNE GERARD, F. J. DA SILVA. Nouvelle Orléans, 22 février 1855.

☞ Le soussigné continuera les affaires de commission en son nom et pour son propre compte. F. J. DA SILVA. Nlle Orléans, 22 février 1855.

$100 de Récompense

SERONT payés à quiconque logera dans une des geôles [illegible] le nègre HENRY, âgé de 16 ans, [illegible]. Une récompense additionnelle sera donnée à celui qui pourrait amener à conviction devant les tribunaux toute personne qui [illegible]. C. A. BARRIERE & BRO, 26, rue de Chartres.

A. ROUSSET, RUE ST CHARLES, No 92, Horticulteur de Paris. [illegible]

EAU-DE-VIE. [illegible]

CHAMPAGNE Ve Clicquot Ponsardin—[illegible] en débarquement du navire Regulator, venant du Havre, à vendre par [illegible]

Magasin de Meubles. GROSJEAN & BENETEAU, [illegible] ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles [illegible] les meilleures manufactures du Nord [illegible]

INDIENNES NOUVELLES POUR LE PRINTEMPS.

LE soussigné vient de recevoir [illegible] en débarquement du navire Oswego, de New York: 30 caisses indiennes les premières marques, 6 do cotonnade nouvelle, [illegible] 2000 pièces [illegible] de 9 yards, 10 caisses coutil Hamilton, 15 do [illegible]. Toujours en magasin, articles pour habitants et pour [illegible]. Messieurs les marchands de la ville et ceux de la campagne sont priés de venir visiter le stock avant d'aller ailleurs. LOUIS DUCOURNAU, 25, rue de Chartres. 20 janv

Merveilleuse Rapidité! AUX ATTAKAPAS ET AU BAYOU TECHE EN DIX HEURES, via le Chemin de Fer et d'Express Lightning, par des diligences et des paquebots.

A PARTIR du 28 de ce mois, nous changerons la route de la malle "Express Lightning" pour les Attakapas. Au lieu de partir de Donaldsonville, comme auparavant, l'Express Lightning [illegible] chemin de fer de la Nlle-Orléans et des Opelousas [illegible] aux passagers qui partiront de la Nlle-Orléans par le train du matin [illegible] diligence à 11 heures, [illegible] à Tigerville, [illegible] par paquebot, en traversant le Bayou Black, le Bayou Boeuf et la Baie de Berwick, à Pattersonville, Centreville et Franklin, et de là, par la Diligence, à la Nlle Ibérie, St Martin, Opelousas et Washington. Le paquebot [illegible] trois fois par semaine jusqu'à la Nlle Ibérie. L'Express se rencontrera avec le chemin de fer des Opelousas les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine et reviendra à la Nlle Orléans les Lundis, Mercredis et Jeudis, par le même [illegible]. —1☞

Cols Victoria, riches et du dernier genre. REÇU TOUT RECEMMENT Broderies à la mode, dentelles, Au magasin à bon marché de Harby. 185 RUE DU CAMP 185

COLLERETTES en valenciennes et dentelle, Collerettes en dentelle, [illegible] et guipure, Bandes jaconat, riches et brodées, Cols valenciennes et dentelle, Cols mousseline suisse et jaconat, brodés, Cols et manchettes dentelle et Honiton, Manchettes mousseline suisse et jaconat, brodées, Chemisettes, cols et manchettes guipure, Mousselines suisses brodées, soieries, &c. Le soussigné appelle l'attention des dames sur le grand et magnifique assortiment de marchandises qu'il vend en ce moment à meilleur marché que jamais. HORACE HARBY, 185, rue du Camp. 29 janv

Auguste Lasserre, Successeur de son père, coutelier et fabricant d'instruments de chirurgie,

A L'HONNEUR de prévenir le public en général et messieurs les médecins en particulier, qu'on trouvera toujours dans son magasin, situé rue Condé No 29, un choix de coutellerie fine telle que couteaux de table, ciseaux, rasoirs &c. &c.—Ainsi qu'un assortiment des instruments de chirurgie, des meilleures fabriques de Paris, et qu'il se chargera de la confection des instruments de chirurgie, bandages herniaires, ainsi que des appareils orthopédiques, les plus nouveaux et les plus compliqués. Le fini de son travail, le soin et l'exactitude qu'il apportera à la confection des commandes qui lui seront confiées lui font espérer qu'il saura obtenir et conserver la confiance qu'a toujours inspiré l'ancienne maison de J. P. Lasserre. AUG. LASSERRE. 29 janv

Adolph Z. Cavelier. L. F. Maxent.

CAVELIER & MAXENT, Importateurs de Vins de Bordeaux, No 50, Rue Toulouse, Entre les rues Chartres et Royale,

ONT constamment en main les célèbres marques de C. C. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory. 3janv

AVIS.

CAVELIER & MAXENT ont transféré leur magasin de la rue Royale No 164, à la rue Toulouse No. 50, entre les rues Chartres et Royale. 3 jan

Certificats de prime.

LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Crescent et du Home. GEO GOTTSCHALK, Courtier, No 59, rue de la Commune. 14 dec

CONFITURES—14 caisses gelée de Goyaves, en débarquement du brick Samuel J. Potter, venant de la Havane, à vendre par VALLS & SAMBOLA, 23 rue Tchoupitoulas. 7déc

COUTELLERIE ANGLAISE.

REÇU directement d'Angleterre, un assortiment de couteaux de table, dit à dessert, dit à découper. Aussi—Couverts galvanisés. Cuillers à soupe et cuillers à thé. Nous invitons les familles qui ont besoin de ces articles à venir voir notre assortiment, qui sera offert à très BON MARCHE par ELIAS A. POLLARD & Co, No 74, rue du Canal, près de Chartres. 22déc

Cigares de la Havane.

AU magasin des coins de la [illegible] No 94, rue St Charles. Le propriétaire de cet établissement bien connu [illegible] A. COUTIN.